

*HiSCoD*

**Occitanie**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Beaucaire le 20 avril 1737
Identifiant	HISCOD_01079
Date	Année 1737 Mois : Avril Jour : 20 Jour de la semaine : Samedi
Localisation	Lieu historique : Beaucaire Lieu : Beaucaire Code commune : 30032 Latitude : 43.807228190503 Longitude : 4.64396246396887
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Montpellier Sous-entité administrative : Beaucaire
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Gard
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 205 : Affrontement lié à la perception des droits d'aides (denrées et surtout boissons) et assimilés Nombre de participants : 1001 Participation féminine : Oui

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1136 : « Le 19 avril, des marchands ont été accusés par les commis de l'équivalent d'avoir vendu un agneau à l'hôtesse du "Logis du veau", alors que cet agneau n'avait pas payé de droit, devant entrer dans Tarascon. Noble Etienne de Roque, maire de Beaucaire, a demandé aux commis de trouver un arrangement pour que les marchands ne fuient pas la ville. Un commis s'emporte. Il prétend que le maire l'a traité de "coquin" et l'a menacé de le faire chasser de la ville et même de le jeter dans le Rhône. Le même dit l'avoir seulement traité de "banqueroutier", ce qui serait facile à vérifier... Les deux commis, Duffau et Ribeu, sont emprisonnés jusqu'à ce qu'ils rendent l'agneau qu'ils ont aussi emprisonné ! Le lendemain 20 avril, les commis vont à l'écorchoir pour voir peser la viande. Le sieur Domergue, fermier de la boucherie dit qu'"il n'y a aucune mesure à garder avec ses canailles, qu'il faut les jeter dans le Rhône". Un grand nombre de personnes jettent des pierres à Ribeu, et les enfants du fumier, les chevaliers du Porcelet et divers sieurs soutiennent plus de 1 000 personnes qui crient "assommons ces coquins de l'équivalent, les jeter dans le Rhône et les couper en morceaux". Les commis s'enfuient. Les frères Porcelet les rattrapent. Duffau est jeté à terre et "le gros Porcelet" lui donne plusieurs coups sur l'estomac, ainsi que d'autres. Le 22 avril, plus de 1 000 personnes s'attroupent. Ribeu, qui sort de la messe aux Cordeliers, est entouré par 300 personnes de tout âge criant "Ola, Ola, voilà l'homme de l'équivalent". Sur son chemin vers le bureau de l'équivalent, on lui jette des pierres. Les deux soldats que le fermier a envoyés pour protéger les commis doivent s'enfuir, le nombre des attroupés ayant doublé. Trois valets de ville suivent les attroupés en criant "il faut chasser cette canaille...". On crache au visage des commis, dans la chaise. Les commis s'enfuient à Nîmes. Le maire nie cette émotion et encore plus l'avoir lui-même occasionnée ou approuvée sans y remédier. Il était chez lui, depuis plus de 15 jours, atteint de la coqueluche. Il n'en

est sorti que le jeudi Saint pour faire ses Pâques, à la tête de la ville. Il a bien entendu du bruit, mais ses domestiques lui ont dit que c'étaient des enfants... Le 27 avril, la Cour des Aides met les commis sous la sauvegarde du Roi et décrète de prise de corps plusieurs particuliers. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1136.Arch. dép. Hérault, B 9072.Arch. dép. Hérault, B 9074.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

## Notes

Auteur(s) : Elie Pélaquier

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19